Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLICITÉ		
Par la Poste Un An	20 francs	Annonces	la ligne	0.40
Six Mois	10 —	Réclames	—	0.75
Trois Mois	5 —	Faits-divers	—	1.50
Tarif spécial non-limitrop. et Etrang., *port en sus*		Locale	—	3.00

PETIT CALENDRIER

Samedi 16. — **Saint-Marcel.** — **Saint-Fursy.** — Adoration : Méaurres, Vendegies-sur-Ecaillon.

Soleil : Lever, 7 h. 51 ; coucher, 4 h. 29. — Lune : Lever, 0 h. 28 ; coucher, 3 h. 52.

Dimanche 17. — **Saint-Nom de Jésus.** — **Saint-Antoine.** — Adoration : Saint-Rémy-Mal-Bâti, Villers-Outréaux.

Soleil : Lever, 7 h. 50 ; coucher, 4 h. 30. — Lune : Lever, 7 h. 15 ; coucher, 4 h. 47.

TEMPÉRATURE

Lille, le 15 janvier

Minimum, nuit, abrité	2°
— — découvert	1°
Surface du sol, 8 h. du matin	3°
A 1 mètre de profondeur	5°
De l'air à l'ombre	4°
Maximum, jour, à l'ombre	4°
— — au soleil	5°

Etat hygrométrique (8 h. m.) 0°/°0

Etat du ciel : Nuageux.

Direction du vent : O.

Baromètre. — Le 15 janvier (9 h. matin) la pression était de 7[illegible] m/m ; le 16 janvier 1904 (8 h du matin) la pression est de :

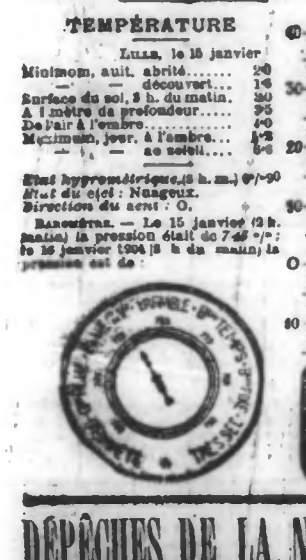

DÉPÊCHES DE LA NUIT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Un nouveau débat (suite)

M. Ribot. — J'étais décidé à voter l'ordre du jour que le gouvernement aurait accepté si celui-ci avait couvert son préfet de police. On couvre ses fonctionnaires ; on est les révoqués. Il n'y a pas deux solutions (vifs applaudissements au centre et à droite).

L'ordre du jour pur et simple de M. Ferrette est une injure pour vous ; vous l'avez accepté impitoyablement par votre silence. Vous n'avez plus aucune autorité morale sur cette Chambre. M. Combes ! (Nouveaux applaudissements. A droite on crie : Répondez) !

M. Combes reste immobile à son banc.

Plusieurs orateurs du jour sont déposés approuvant les déclarations du gouvernement.

M. Brisson fait remarquer que l'ordre du jour pur et simple a clos tout débat et qu'il ne doit y avoir d'autre vote. C'est un précédent dangereux à créer ; la Chambre appréciera.

M. Combes déclare qu'il ne sortira pas de la Chambre avant d'avoir eu la majorité républicaine ; il demande à M. Sembat de retirer son projet de résolution et il accepte l'ordre du jour de confiance déposé par M. Maujan.

Le Président du Conseil ne se dérobera pas à la tâche qui lui incombe ; il est de ceux qui disent la vérité aussi bien aux amis qu'aux adversaires. Il ne permettra personne de dire qu'il manque à sa conscience, ou bien sa démission entraînera le vote de la Chambre.

M. Georges Leygues n'admet pas que ce soit la Chambre qui ait à décider du sort du préfet de police. Ce n'est pas elle qui la nomma ou la révoque ; c'est le ministre de l'Intérieur. La Chambre sait que le préfet de police est un loyal et brave serviteur. (Applaudissements au centre).

L'orateur l'a eu comme collaborateur et n'a qu'à se féliciter de son dévouement à la République.

M. Chentemps — Je m'associe à vos paroles.

M. Combes n'accepte pas la question comme la pose M. Leygues. Je demande à la Chambre de se prononcer par un ordre du jour de confiance et je répète que je n'accepte que l'ordre du jour Maujan ainsi conçu :

« La Chambre confiante dans le Gouvernement et prenant acte de ses déclarations passe à l'ordre du jour ».

Le scrutin est ouvert au milieu d'une vive agitation.

Un certain nombre de députés parmi lesquels M. Barrion, président de la gauche radicale, Dujardin-Beaumetz et Thubert, entourant le banc ministériel et demandent à M. Combes si M. Lépine est maintenu à son poste. Le président du Conseil répond affirmativement.

Le Président annonce qu'il y a lieu de faire le pointage. (Sensation).

L'ordre du jour est adopté par **295** voix contre **234**.

La gauche applaudit avec affectation. Au centre on crie : Vive Lépine.

La séance est levée ; séance lundi à 2 h.

Votes de nos députés

Sur l'ordre du jour de confiance de M. Maujan :

Pour : MM. Pasqual, Elies Evrard, Lepez, Selle, Bersez, Lozé, Debève, Deblève, Dron.

Contre : MM. Guillain, Cochin, Lemire, Plichon, Barrois, Bonte, Dansette, Delaune, de Montalembert, Motte, Groussau.

Absents : MM. Defuinaine, Cardon, Delory.

RUSSIE ET JAPON

L'opinion du Tsar

Au cours de la réception des diplomates, à l'occasion du Nouvel-An russe, le Tsar s'est approché du ministre du Japon.

Il y eut un mouvement général d'attention. Le Tsar, en termes les plus cordiaux, fit ressortir avec insistance quelle haute valeur il attachait à l'existence de rapports de bon voisinage avec le Japon, non seulement à l'époque actuelle mais encore pour l'avenir ; il dit son ferme espoir dans la conclusion d'un arrangement satisfaisant pour les deux nations.

Le ministre du Japon a été vivement impressionné par les paroles du Tsar.

Nicolas II s'adressant ensuite à l'ambassadeur des Etats-Unis lui déclara que le Russie respecterait intégralement le récent traité entre la Chine et les Etats-Unis et n'entravera en aucune façon les intérêts américains en Mandchourie ; la Russie n'a aucun désir de nuire au développement du commerce américain.

LA SITUATION MINISTÉRIELLE

Dans les conditions où la bataille d'hier s'est terminée, il est évident que le Gouvernement est très atteint.

La situation paraissait inattaquable la semaine dernière ; elle est très fragile aujourd'hui, et la très grosse question de l'abbé Delsor, qui vient la semaine prochaine, pourrait bien l'achever.

LA MISSION LENFANT

Le ministre des Affaires étrangères a communiqué au ministre des Colonies une note remise par l'ambassadeur d'Allemagne provenant de la colonie allemande de Cameroun et annonçant que le capitaine Lenfant était heureusement arrivé au Tchad.

A qui le tour ?

Il y a quelques années, on s'en souvient et l'on en rit encore, le frère de misère Henri Ghasquière prenait un billet au guichet de la gare pour se rendre à Nice : le carnaval et la côte d'azur exerçaient un irrésistible attrait sur le citoyen auteur dramatique, devenu depuis adjoint préposé aux Beaux-Arts. Saluez !

L'an dernier, quand flamba le théâtre, le frère de misère Gustave Delory parcourait l'Algérie et montrait aux paquets d'os que sont les Arabes, les puissantes proportions du torse du maire de la 5e ville de France.

Et l'on sait qu'il fallut presque publier nos' maire qu'on croyait perdu : les télégrammes restaient sans réponse, et jamais l'histoire ne pourra enregistrer les étapes du retour de notre tourisle prolétaire : les documents font complètement défaut pour fixer ce point intéressant : tant pis pour l'annaliste qui voudra introduire Gustave dans le série des Hommes Illustres de la Ville de Lille.

Et maintenant, à qui le tour ?

Oh ! ce n'est pas nous qui posons la question : nous la trouvons dans le journal de l'administration municipale.

Comment, en effet, interpréter autrement l'annonce des billets d'aller et retour valables quinze jours pour Cannes, Nice et Menton, que nous trouvons en belle place dans la feuille collectiviste ?

Rien d'ailleurs de plus naturel ?

Après Ghasquière et Delory, pourquoi d'autres frères n'auraient-ils pas le bonheur de visiter les cheudes contrées aimées du soleil, pendant que les pauvres ouvriers réparent les brèches faites par les grèves, les chômages, et luttent à force de courage, contre les difficultés de la vie au jour le jour ?

Car, ne l'oublions pas, l'aisance et l'égalité sous le régime collectiviste, c'est pour... plus tard.

Ces braves socias se répandent en lamentations sur les cruautés du régime capitaliste. On connaît leur refrain sur les antraves du machinisme, les salaires de famine, etc., etc.

Et ces citoyens se font messieurs, prennent place dans les rapides et s'en vont à Nice.

Nous voyons les bienfaits qu'ils tirent du peuple ; mais où sont donc les bienfaits qu'ils lui procurent ?

A Lille, à Roubaix, à Armentières, à Houplines, ils ont organisé des coopératives où l'on paie comptant, qui réalisent des bénéfices.

A quelle œuvre de solidarité humanitaire sont-ils employés ?

Qu'on nous montre un asile de vieillards ou d'orphelins, un hôpital, même une école dus aux deniers collectivistes ?

A Lille, un théâtre est annexé à la Coopérative, et l'on y danse au Carnaval.

Voilà bien de quoi soulager les souffrances des malades et adoucir les derniers jours des pauvres vieux ?

Nous le redisons : A qui le tour pour Nice ou l'Algérie ?

Travailleurs aux mains blanches, encore quelques balades au Château ou ailleurs pour chauffer la grève et persuader à des miséreux qu'au nom des principes il faut se serrer le ventre et ne pas pousser la fainéantise jusqu'à travailler, et puis Vive la joie ! Vive le repos à la mode aristocratique !

Le citoyen X..., comme un vulgaire Delory ou un simple Ghesquière, est parti pour la Côte d'Azur : on lira cela dans les Echos mondains socialistes.

V. H.

LILLE

Salle de la Société Industrielle. — Dimanche 17 janvier, à 3 heures précises. L'*Honneur* et l'*Argent*, comédie en 5 actes, interprétée par les Cornéliens de Paris. Ouverture des portes à 2 h. 1/2.

La chorale « l'Union ouvrière » organise pour le dimanche 31 janvier 1904, à sept heures précises, en son local, Maison des Ouvriers, 11, parvis Saint-Maurice, un grand concert, avec le concours de : MM. D. Becquart, basse ; Dupretz, piston, lauréat du Conservatoire ; Caudde, baryton des « Orphéonistes lillois » ; Sollem, le ténor si apprécié des réunions musicales ; Mlle X..., mandolinisle, âgés de 9 ans ; Baudens, son comique paysan, et M. Auvertin, déclamateur, dont la réputation n'est plus à faire.

L'Union dramatique interprètera, avec le science qu'on lui connaît le *Paier*, drame en un acte, en vers, de François Coppée ; et *Le nouvel ordonnance du colonel*, de M. B. A., une de nos conditoyenne les plus distiguées dont le modestie nous force à taire le nom.

Prix du cachet : A l'avance, 0,25 c. ; au contrôle, 0,30 c. On peut retenir des places moyennant 0,10 c. en plus.

Une conférence sera donnée à l'établissement Saint-Louis, le lundi 18 janvier, à huit heures et demie du soir, par M. Delcourt-Haillot qui parlera de la *Saisie arrêt sur les salaires*.

L'éminent conférencier de Valenciennes qui se consacre aux œuvres ouvrières avec un dévouement si admirable par sa chaude parola, son éloquence entraînante, sa haute compétence dans les questions sociales forcera l'attention de tous.

Union lilloise de la Jeunesse. — L'Association catholique de l'Union lilloise de la Jeunesse fera béair son fanion, dimanche prochain 17 janvier, à la grand'messe, au l'église de N.-D. de Consolation (Vauban). Une allocution de circonstance sera prononcée au cours de le cérémonie. Les membres de l'Association se réuniront ensuite pour prendre les vins d'honneur. Nous donnerons un compte-rendu de cette cérémonie qui promet d'être brillante.

L'Union (employés d'églises). — L'Assemblée générale aura lieu le dimanche 17 courant, à 6 h. du soir, à la Maison des Ouvriers, 11, parvis Saint-Maurice.

Ordre du jour : Situation financière ; élection de deux membres de la Commission.

Syndicat des tailleurs de Lille. — L'assemblée générale aura lieu le dimanche 17 janvier 1904, à 5 heures 1/2 précises du soir, au siège, rue de Béthune, 47. Présence indispensable.

Ordre du jour : Compte-rendu des finances de l'année 1903 et des procès-verbaux ; Causerie par l'avocat du syndicat.

Anciens militaires du 84e d'infanterie. — L'assemblée générale du 1er trimestre 1904 aura lieu le samedi 16 janvier, au siège, 107, rue Nationale. Elle sera suivie d'une soirée musicale avec le concours d'artistes de valeur et d'un punch, offert à l'occasion du renouvellement de l'année.

Anciens sapeurs-pompiers de Paris du Nord de la France. — Cette Société de secours mutuels fondée depuis trois mois à peine compte déjà de nombreux adhérents, elle est en bonne voie de prospérité.

Le conseil d'administration prie instamment les anciens sapeurs inscrits ou non d'assister à la première assemblée générale qui aura lieu au siège, 107, rue Nationale, le dimanche 17 janvier, à 4 heures précises du soir. Communications importantes.

Société de géographie. — Les Turcs et les Bulgares, tel était le sujet que traitait hier soir, M. Lucien Tignol, chargé plusieurs fois de missions en Orient.

Si tu as sage, dit un proverbe turc, n'agite pas de petites poussées à l'aide de grands mots, le conférencier fait sienne cette ligne de conduite et, aussi lient-il sous le charme de son gracieux langage un auditoire qui ne s'attendait peut-être pas à une conférence si intéressante sur un sujet plusieurs fois traité déjà.

Tout le bien possible a été dit sur les Turcs, et aussi tout le mal, le fait est que rien chez eux ne se fait comme chez nous.

Constantinople n'est plus qu'à trois journées de Paris. L'ancienne Byzance sait bien le seuil de l'Orient, et selon le mot de Chateaubriant, Dieu et l'homme, la nature et l'art ont placé en cette ville unique tout ce qui peut concourir à former un point de vue enchanteur.

Mais loin de s'en tenir aux descriptions des sites et des monuments, le conférencier s'efforce de faire connaître l'âme musulmane autant du moins que peut-être connu l'impénétrable.

Les anecdotes heureusement choisies et agréablement contées eident à cet effet.

Le récit des événements du mois d'avril dernier, à Salonique où il se trouvait alors, forme une partie importante de la conférence.

M. Tignol raconte successivement l'explosion du navire le *Guadalquivir* dont il a été témoin, ainsi que l'incendie de la banque. Il assure énergiquement que la presse européenne a été mal renseignée, que les Bulgares ne sont montrés indignes de la liberté, il avoue cependant que leur sort est des plus tristes et que nous ne devons pas les abandonner.

M. Tignol est d'avis que nous devons maintenir en Turquie nos écoles primaires et y fonder des écoles professionnelles qui aideront à conquérir le marché.

L'avenir sera ce que nous le ferons.

P. L.

Société chimique. — La prochaine séance de la Société chimique aura lieu le mercredi 20 courant, à 8 h. 1/2, dans la salle des Comités de le Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la séance ; Correspondance ; Installation du bureau ; Communications ; (*a*) M. Brasseur : Dosage rapide de l'arsenic dans les acides chlorhydrique et sulfurique. Transformation de la méthode d'appréciation de Seybel et Wikeeder en méthode analytique par J. Brasseur. (*b*) M. Ruffin : Des différents modes de conservation du lait. (*c*) M. Nourtier ; Les usines à zinc et à plomb au Congrès international d'hygiène de Bruxelles 1903 (suite). Boîte aux demandes : Existe-t-il une méthode pratique pour effectuer dans les chlorures de chaux les dosages suivants : eau, chlorure de calcium, chlorate, chaux caustique, chaux carbonatée. Fixation des dates des séances en 1904.

Aux Rosati de Flandre. — Nous apprenons que les « Rosati de Flandre » organisent pour le mardi 19 janvier, à huit heures et demie du soir, en leur salle, rue de l'Orphéon, 20, une conférence qui sera faite par M. le docteur Tarible, de Paris, Rosati de Flandre. Il prendra pour sujet : *Comment on devient poète.*

Des poèmes du conférencier seront dits par MM. V. Dubois et A. Cotignies, et ses poésies : *Ma mie*, *De loin comme de près*, mises en musique par M. Edm. Ribiollet, seront chantées par M. Cobou, le baryton bien connu.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Edm. Ribiollet, secrétaire général des « Rosati de Flandre », 47, rue de Lens, à Lille.

Salle de la Société Industrielle. — Le lundi 18 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, M. Achille Segard, avocat à la Cour d'appel de Paris, fera une conférence sur « Notre langue devant l'Europe » (échappées sur l'Orient).

Nos cars électriques. — Un tamponnement, qui aurait pu avoir les mêmes suites que l'accident des cars J et O que nous avons relaté hier matin, s'est produit vendredi soir, vers 7 h., rue Notre-Dame.

A l'aiguille, en face du n. 108 de cette rue, deux cars B se sont tamponnés, mais tout s'est borné heureusement à des dégâts matériels, pour les deux cars.

Un rassemblement considérable s'est formé rue Notre-Dame et les lazzis n'ont pas manqué à l'adresse de la Compagnie.

Chevaux emballés. — Vendredi, vers midi et demi, un cheval appartenant à M. Eyraud, maréchal-ferrant, place Saint-Martin, s'est emballé rue Nationale, près du Marché-aux-Chevaux.

Le cheval attelé à une voiture de maître a parcouru la rue Nationale, la Grand'Place et a pu être arrêté rue de Ribour par un Monsieur qui a refusé de se faire connaître.

Chose véritablement providentielle : Pendant tout le parcours aucun accident ne s'est produit.

— A peu près à la même heure, le cheval de M. Lefebvre, négociant, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 19, attelé à un cabriolet, s'est emballé boulevard de la Liberté.

M. Lefebvre et un de ses amis qui se trouvaient dans la voiture furent projetés sur la chaussée, sans se faire de contusions graves.

Le cheval a pu être arrêté boulevard des Ecoles par un jeune homme de 20 ans, Victor Assier, rue Jeanette-à-Vaches, 11.

Feux de cheminées. — Vendredi, vers 2 h., un feu de cheminée, rapidement éteint par les pompiers de la rue de Fives, s'est déclaré chez M. Dumon, employé, 29, square Ruault.

Peu de dégâts.

— Vers 8 h., un feu de cheminée s'est produit au Poste central.

L'affaire Sonneville

Contrairement à ce qu'annonçait un de nos confrères du soir, les frères Sonneville n'ont pas été remis en liberté vendredi après-midi.

Nous pensons que cette mesure de faveur aurait été prise par le juge d'instruction, mais un obstacle s'est dressé au dernier moment.

Etat-Civil de Lille

Dragées et Boîtes pour **BAPTÊMES**
5, rue de Fives, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 15 janvier

Naissances. — D'Halluin Raymonde, rue d'Artois, 105. — Cochez Etienne, rue d'Artois, 134. — Joye Henri, rue d'Austerlitz. — Decol Germaine, rue des Arts, 71. — Segard Gabriella, rue d'Iena, cour Lamette, 9. — Leclercq Marthe, boulevard Victor Hugo, 31. — De Pessemier Marcel, rue Montesquieu, cour Saint-Louis, 27. — Picavet Fernand, rue du Pont-Neuf, 22. — Désiré Paul, rue de Lyon, 19. — Isbled Henri, rue du Faisan, 15. — Martin Georges, rue des Chats-Bossus, 5. — Foique Lucien, rue de l'Arc, 13 bis. — Vernet Anne, rue du Gand, 11. — Vandenbeuck Jean, rue d'Hauboudin, 14. — Audubert Paul, rue des Processions, 59. — Denis Magdeleine, rue Traversière, 13. — Bricourt Berthe, rue du Bas-Jardin, 29.

Décès. — Biery Alexandre, 55 ans, époux de Léopoldine Vanpoucke, cour du Dragon-d'or, 12. — Sorez Henri, 43 ans, célibataire, rue des Célestines, 352. — Verriez Catherine, 84 ans, veuve de Michel Lejeune, cité Vaelscote, 3. — Bauduin Armand, 2 jours, rue du Calvaire, 16. — Lambot Julien, 65 ans, époux de Flore Bachelt, rue Bourignon, 4. — De Vadder Florentine, 14 mois, rue de Seclin, 16. — Petitberghien Désiré, 73 ans, veuf de Julie Delvoye, cour Flouriez, 3. — Delen Jeannette, 26 ans, épouse de Georges Plessmacker, rue du Faubourg-d'Arras, 29 bis. — Cloriase Hortense, 64 ans, veuve de Elie Wevelet, boulevard Victor, 199. — Henriprez Georges, 33 ans, époux de Rosalie Notredame, rue du Croquet, 3. — Kuntz Sophie, 63 ans, veuve de Jean-Baptiste Boutry, boulevard du Maréchal-Vaillant, 23. — Hiose Louis, 53 ans, époux de Julienne Corlon, rue Malesherbes, 13. — Delastre Adèle, 67 ans, veuve de Félix Luce, rue du Bourdeau, 15-17. — Guilluy Gustave, 54 ans, veuf de Adéline Bonnier, rue de la Monnaie, 32.

LUMINOL Savon pour les laines, le linge, les flanelles et le ménage.

LA MADELEINE

Voleurs volés. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, des cambrioleurs restés inconnus ont pénétré dans un estaminet fermé, situé rue Chanzy, 61, après y avoir cassé un carreau et fait des pesées à la porte d'entrée.

C'était sans doute pour soustraire les tuyaux de la pompe à bière, mais, heureusement, on avait eu soin de les enlever lors de la fermeture de l'estaminet.

Une chute. — Dans l'usine de M. Morival, fabricant de bascules, un chauffeur, François Detavernier, 45 ans, à La Madeleine, brouettait du charbon dans une cave, lorsqu'il glissa et tomba sur les marches de l'escalier, se faisant des contusions au côté gauche ou thorax. Repos de 8 jours.

Le parricide de Seclin

De nombreux voisins des Budenbulzer ont été interrogés jeudi par le gendarmerie.

Les gendarmes se sont rendus le soir à Herrin, Gondecourt et Chemy, pour s'efforcer de reconstituer l'itinéraire d'Edouard Budenbulzer, le lundi, de sept heures du matin à cinq heures du soir.

Hier après-midi, M. Devaine, juge d'instruction, a interrogé à son tour les témoins dans une salle de la mairie de Seclin.

MOUCHIN. — **La fraude.** — Jeudi, à 5 h. du matin, au plus fort de l'orage, les préposés de douane Desmadrille et Michel, du poste de Planari, à Mouchin, ont attaqué, au Petit-Château, deux individus chargés de fraude, qui ont pris la fuite. Ils n'ont pu les rejoindre. Mais, revenus sur le lieu de l'attaque, ils ont trouvé une ceinture contenant du tabac belge haché, pesant 20 kilos.

ARMENTIÈRES. — Du 1er au 15. — **Naissances.** — Hochart Alfred, rue de la France. — Parsy Henri, rue de Riez. — Bouriez Vérigeon ; Maria Naille, rue Nationale. — Bonry Maria, r. Léon-Gambetta.

Décès : Boer Antoine, 14 ans, rue de la Haute-Vola. — Julien Théry, 1 an, rue des Prés. — Caulet Alexandre, 79 ans, rue de Don. — Théry Lucien, 9 mois, rue des Prés. — Vasse Louis, 22 ans, rue de Don. — Lharmitte Séraphin, 83 ans, hameau de la Fosse. — Gsermaye Jules, 1 an, rue de l'Abreuvoir. — Allard Victor, 35 ans, rue de la France.

QUESNOY-SUR DEULE. — Du 15 janvier. — Décès : Pepin-Joseph Forterie, 83 ans, cultivateur, veuf de Rosalie Mille, Cœur-Joyeux.

COMINES. — Naissances. — Hoorelbeke Madeleine, au Hallot. — Bonduelle Lucie, au Longchamp. — Marell Blanche, rue de la Chaîne.

Décès. — Verfaillie Hubert, 7 mois, au Hallot.

COMINES-BELGIQUE. — **Vol à la gare.** — La nuit dernière, on a volé à la gare pour 100 francs environ de liqueurs, vin, champagne.

ROUBAIX

Union catholique. — Contrairement à la note passée dans *L'Effort* du 15 janvier et dans *La Croix* d'hier et par suite de considérations locales, c'est le jeudi 28 courant, à 8 h. 1/2 du soir, et non le 24, que M. Eug. Duthoit donnera, 84, Grande-Rue, une grande conférence d'extension universitaire sur *La Représentation proportionnelle et les résultats de l'expérience belge*.

L'étude de cette question très actuelle par un jurisconsulte aussi documenté que l'est M. Duthoit ne peut manquer de soulever le plus vif intérêt.

Chapelle des Carmélites. — Dimanche 17, fête du Saint Nom de Jésus et fête principale de l'Archiconfrérie du Saint Enfant Jésus de Prague ; Messe basse à 7 h. ; Messe chantée à 8 h. ; le soir, à 5 h., Salut solennel, sermon par M. l'abbé Lougiart et consécration des enfants au Saint Enfant Jésus.

Conseil municipal. — Une séance du Conseil municipal se tiendra à l'Hôtel-de-Ville, le mardi 19 janvier 1904, à 8 h. 1/2 très précises du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après. Ordre du jour :

Communications de l'Administration. — 1re session extraordinaire : Ouverture ; nomination du secrétaire. — Procès-verbal : Séance du 11 décembre 1903 ; approbation. — Produits communaux : Exercices 1901, 1902 et 1903 ; états de sommes irrécouvrables présentés par le Receveur municipal. — Propriétés communales : Assurance contre l'incendie ; homologation de polices. — Bâtiments communaux : Démolitive d'immeubles situés rue du Château ; cahier des charges d'adjudication ; approbation. — Voirie municipale : Alignements ; quai de Lorient ; acquisition de terrain. — Voirie vicinale : Alignements ; chemin d'intérêt commun n° 149 de Roubaix à Hem ; acquisition de terrain. — Service militaire : Sociétés de familles ; avis du conseil municipal.

Rapports des commissions. — Assistance publique : Fourneaux économiques ; fournitures diverses ; marchés de gré à gré. — Contentieux : Affaire Vandenbeede ; autorisation d'ester en justice. — Instruction publique : Bibliothèques scolaires ; fournitures de livres pendant l'année 1904 ; marché de gré à gré ; approbation ; Id Cours supérieur de l'école de la rue du Bois ; expériences de physique et de chimie ; demande de crédit. — Caisse des écoles : Exercice 1904 ; budget primitif ; approbation.

Voirie municipale : Rue de Charlaroi, prolongement ; rue du Manfait, prolongement ; rue Leconte-Baillon et rue Lesueur, classement ; rue Copernic, classement et mise en état de viabilité ; boulevard du Château, pavage de la chaussée ; avenue Julien-Lagache, mise en état de viabilité. — Service des eaux : Questions soumises à l'arbitrage de M. le Préfet du Nord ; propositions. — Secours et subsides : La jeune Simon Marie, sourde-muette ; demande de demi-bourse à l'Institution des sourdes-muettes et aveugles de Lille.

Le Comité « Justice-Egalité » se réunira le dimanche 17 courant, au local ordinaire, à 5 heures précises du soir.

Concert. — Voici le programme du concert public qui sera donné par l'« Union des Travailleurs » le lundi 18 janvier 1904, à l'Hôtel-de-Ville, à 8 heures du soir.

Première partie. — 1. Avenir et Progrès, de Ruiz, chœur, Union des Travailleurs ; 2. Air de Joseph, de Méhul, Léon Desanois ; 3. Air du Val d'Andorre, Henri Notte ; 4. Chansonnette comique, Louis Fœlix.

Deuxième partie. — 1. Foi et Espérance, de Dard Janin, chœur, Union des Travailleurs ; 2. Polyeucte, de Gounod, Léon Desanois ; 3. Air de Robert le Diable, de Meyerbeer, Henri Motte ; 4. Ouvre moi la porte, de Braain ; Le Père vigoureux, paroles et musique de H. Simoens, Louis Fœlix.

Les accidents de la rue. — *Une femme écrasée par une voiture, rue du Collège.* — *Mort de la victime.* — Dans la journée de vendredi, vers midi, une ménagère, Louise Dumortier, 39 ans, femme de François Delcambre, surveillant de chez MM. Motte et Bourgeois, revenait de son travail, chez M. Henri Augeon, rue Saint-Antoine ; pour se rendre chez elle, rue de Longue-Chemise, cour Crépel, 4, elle suivait la rue du Collège, accompagnée d'une autre ouvrière. Tout en bavardant, elle descendit du trottoir pour traverser la rue, en face de la maison Cochin-Senay, et se diriger vers la rue de la Paix.

Elle n'avait pas pris garde à une voiture à quatre roues de la Société anonyme de pelguage de la rue du Collège, qui venait dans le même sens et contre laquelle elle alla se jeter. Renversée, la pauvre femme alla rouler sous les roues de la voiture avant que le cocher ait pu arrêter son cheval.

On le relève, inanimée, et elle fut transportée à l'estaminet de M. J.-B. Verreust, rue du Collège, 111 ; M. le docteur Degandt et M. Delcroix, pharmacien, lui donnèrent des soins qui restèrent inutiles, car un quart d'heure après elle rendait le dernier soupir, à la suite sans doute de lésions internes, car elle ne portait pas de blessure apparente.

M. François Delcambre qui revenait de son travail apprit, en passant, le triste nouvelle. Il reste veuf avec un enfant de douze ans.

M. Amédée Prouvost qui en trouvait dans le hreack a fait transporter le victime à son domicile.

Celle-ci a reçu, avant de mourir, l'extrême-onction, que lui a donné un vicaire de Saint-Martin.

— *Un charretier blessé rue de Mouvaux.* — Dans la soirée de jeudi, vers 7 h., un charretier, Henri Devermau, 29 ans, demeurant rue de l'Epeule, 113, passait avec son camion rue de Mouvaux. Comme le vent soulevait la bâche de sa voiture, il se leva pour la remettre à place. Par suite d'un faux mouvement, il tomba sur la chaussée et l'une des roues lui est passée sur le pied gauche qui a été fracturé. M. le docteur Lérat qui lui a donné les premiers soins l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu. Devermau travaillait pour le compte de M. Samuel Goffin entrepreneur, rue de l'Epeule 46.

Les accidents du travail. — Un tisserand, Maximilien Fruchart, 15 ans, rue des Vélocipèdes, de chez MM. Glorieux, rue de la Mackellerie, blessé à la main droite, 15 jours de repos.

— Un teinturier, Joseph Lenbucq, 21 ans, rue de la Potennerie, de chez MM. Wattel, rue Buffon, blessé au pied, 15 jours de repos.

— Un teinturier, Jules Vanzabrouck, 19 ans, demeurant à Terseeux, de chez MM. Lemaire et Richardson, rue de Tourcoing, blessé à la figure, 10 jours de repos.

— Un dégorgeur, Gustave Fédvargos, 20 ans, demeurant au Ennis-Ponts, rue de Tournai, de chez MM. Allart, Grande-Rue, blessé à la main et au poignet droite, 8 jours de repos.

— Au même établissement, un débourreur, Emile Vercruysse, 21 ans, boulevard de Beaurepaire, blessé à la cuisse, 15 jours de repos.

— Un manœuvre de MM. Dhalluin et Bayart, rue du Moulin, Jules Dillie, 42 ans, rue des Fosses, 56, blessé au poignet, 15 jours de repos.

Une chute de cinq mètres. — Vendredi matin, vers huit heures, un couvreur, Florimond Duquenne, 50 ans, demeurant rue des Anges, cour Liagre, 3, était occupé sur le toit de l'établissement de MM. Mullez frères, rue de l'Ommelet. Il recherchait après les fuites, quand il passa à travers un lanterneau pour venir tomber d'une hauteur de cinq mètres, à côté des générateurs. On l'a relevé avec des contusions multiples à la tête, aux reins et aux bras. M. le docteur Delahoussée l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu. Duquenne travaille pour le compte de M. Louage, rue du Pays.

Les écumeurs de la rue. — *Un vol de revolvers.* — Dans la soirée de jeudi, vers sept heures, la fenêtre du magasin de M. Procureur, boulevard Montesquieu, 45, n'est fermée sous l'effet du vent, et un malfaiteur en a profité pour enlever quatre revolvers, des cartouches et un timbre de bicyclette.

La fraude. — L'agent Désiré Minet a arrêté un hacleur, Ferdinand Devlieger, 13 ans, demeurant rue Magenta, 7, porteur d'un paquet de boîtes d'allumettes étrangères.

— Dans l'après-midi de vendredi, vers trois heures, le sous-brigadier Cuvelier et les agents Peris et Doutreligne, passant rue de Lannoy, apercevaient deux individus suspects, porteurs de ballots assez volumineux et dont on ne distinguait pas le contenu. Ils s'approchèrent, mais les deux individus prirent la fuite par la rue Saint-André en jetant leurs ballots qui, contenant des allumettes, ont pris feu par le choc et se sont consumés.

Quant aux fraudeurs, effrayés par un coup de revolver tiré par un agent, ils n'ont pu être rejoints.

A qui les elefs et l'acte de naissance ? — Le jeune Pierre Roggemans, rue Treversière, 7, a trouvé un acte de naissance et un trousseau de quatre clés.

Il faut le poids. — Un procès-verbal a été dressé à la charge d'un marchand de charbon, Auguste Delgrange, 35 ans, rue des Longues-Haies, 274, pour défaut de poids réglementaire.

Enterrement du 16 janvier. — M. Casimir Desplechin, 9 h. 1/2, Notre-Dame.

FEUILLETON N° 37

L'ORGUEIL D'UNE MÈRE

Par Paul DE GARROS

— M'est avis, d'ailleurs, s'écrie tout à coup le bracmanier, frappé d'un souvenir que ce n'est pas la première fois que nous nous voyons.

— En effet, M. Gimel ! Croyez-vous donc que j'aurais trouvé votre repaire et imaginé votre nom, si le hasard ne m'avait conduite déjà chez vous, il y a quelques semaines ! Non, ce n'est pas la première fois que nous nous voyons et ce n'est pas la dernière, je vous le répète. Tiens, voici le prix de vos mensonges !

Elle jeta sur la table le billet de 100 francs et Gimel prit prestement la main dessus, craignant que Léon ne s'en emparât.

— C'est bien de la bonté, madame, grogna-t-il. Avec ce prix-là, il n'en coûte pas de dire la vérité.

Mais l'étrangère ne daigna pas répondre et sortit avec une attitude hautaine, en lançant aux deux hommes un regard de mépris.

Dehors, elle s'orienta, s'arrêta un instant, les yeux fixés sur Malicorne, qu'on apercevait à travers les branches dépouillées des ormes, et, poussant un soupir de regret, elle s'engagea résolument dans le sentier qui menait à la grande route.

II

Le soir du voyage à Cosne, Jeanne fit son habituel pèlerinage à la vieille tour.

Cependant, ne sachant pas le résultat qu'aurait sa démarche près de Gérald, elle n'osa rien en dire à l'axilé.

Mais les yeux d'un père sont perspicaces. Eugène Larcher n'eut pas de peine à deviner, malgré le silence de la jeune fille, qu'elle avait éprouvé du fait de cette situation atroce, une nouvelle et grave émotion.

Toutefois, il eut la délicatesse de ne pas l'interroger. Jeanne avait dit qu'elle voulait agir. Il ne fallait pas la gêner dans son projet ni par un conseil ni par une remontrance.

Mais comme la pauvre père exprimait, à son tour, le désir d'en finir et de prendre bientôt une décision, la douleur de la jeune fille creva en un déluge de larmes.

Eugène la consola, l'encouragea, lui qui avait tant besoin d'être encouragé et consolé !

Puis leur entretien prit fin sur la promesse donnée par l'ancien forçat qu'il retarderait encore d'un jour l'exécution de ses projets.

Et Jeanne partit en disant : Au revoir ! à demain !

Elle ne prévoyait pas que c'était leur dernière entrevue dans ce caveau.

En rentrant dans sa chambre, la jeune fille fut prise d'une faiblesse soudaine.

Depuis quelques jours, elle se surmenait physiquement et moralement : ses forces étaient à bout.

Elle se sentant défaillir, elle eut l'énergie cependant de n'appeler personne à son secours, pour ne pas trahir le secret de son équipée nocturne.

Elle se traîna comme elle put jusqu'à son lit et se coucha avec un grand frisson de fièvre.

Mais le lendemain, quand elle voulut se lever, impossible ! Ses yeux papillotaient, ses oreilles bourdonnaient, ses jambes refusaient de la porter.

Force lui fut alors de prévenir Mme Maupas.

Tout de suite, la vieille dame, ne s'expliquant pas cette subite indisposition, fut aux champs, perdit la tête.

Elle envoya chercher M. du Chesnay d'abord, ensuite un médecin.

Jeanne ne voulait pas du docteur Chalbert, ce fut le docteur Lenoir de Cosne qui vint.

Médecin de l'ancienne école, le vieux père Lenoir, toujours optimiste, traitait toutes les maladies par une médication plutôt morale.

Il déclara que ce ne serait rien, une grande fatigue, une simple courbature... Dans quatre jours, il n'y paraîtrait plus.

Néanmoins, la jeune fille, clouée au lit par son ordre, resta à se morfondre, non pas à cause du fâcheux contretemps qui la condamnait à l'inactivité, mais à cause des conséquences que cette inactivité pouvait entraîner.

D'elle, il n'était pas question ; c'était à peine si elle songeait à son mal.